

## **Biologistes, infirmier(e)s, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, sages-femmes : les professionnels de santé libéraux en colère contre le modèle de stationnement payant imposé par la Ville de Lyon.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Ville de Lyon impose aux professionnels de santé de payer leur stationnement lors de leurs visites à domicile. Les professionnels doivent s'acquitter au moyen d'une application smartphone et notifier leur présence plusieurs fois par jour, ce qui impose une contrainte et une perte de temps considérables. Depuis la mi-février, la Ville a commencé à verbaliser ceux qui ne le font pas.

Â

Cette décision va totalement à l'encontre des besoins de santé publique et de toute l'organisation des soins qui se met en place aujourd'hui en France, centrée sur le maintien à domicile des patients.

Elle freine l'accès aux soins, notamment en cas d'urgence, des personnes les plus fragiles.

Dans le même temps, e

lle

est

injuste po

ur les professionnels de santé, qui ne peuvent en répercuter le montant sur leurs honoraires réglementés.

Â

Biologistes, infirmier(e)s, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, sages-femmes : les huit professions concernées demandent unanimement des

# Les professionnels de santé en visite pour soins à domicile doivent pouvoir stationner librement à Lyon !

Écrit par Intelligible

Mercredi, 05 Avril 2017 18:18 -

---

mesures de stationnement plus adapté

es aux besoins de la population,

ce qui passe

d'abord

par

le retrait

immédiat

de cette mesure

et la réflexion commune sur une participation des professionnels de santé à une meilleure  
mobilité urbaine

.